

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 du code de la démocratie locale, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le **lundi 23 janvier 2023** prochain à **20 h 00** à la Maison Communale

ORDRE DU JOUR

Séance Publique,

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Communications administratives
3. Démission d'une échevine - acceptation
4. Avenant au pacte de majorité - adoption
5. Nouvel Echevine - installation - prestation de serment
6. Désignation des représentants de la Commune aux assemblées des sociétés dont la Commune est membre
7. SPI - Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire - approbation des points à l'ordre du jour
8. ADL - modification des statuts - désignation des représentants de la Commune
9. POLLEC 2022 - Volet ressources humaines - Engagement de la commune dans le cadre de sa participation à l'appel à candidature

Huis Clos

10. Enseignement - Désignations - Confirmation

La Directrice générale,

Mme Jacques Véronique

Par le Collège,



Le Bourgmestre

M Cartuyvels Etienne